



Nos réf. : CA-RB/2010/29

Bruxelles, le 17 juin 2010

DOCUMENT

Présidence belge 2010 : gestion durable des ressources naturelles et des matériaux

Résumé

Les économies européenne et belge sont fortement dépendantes d'une variété de ressources naturelles indispensables pour la production de produits finis à forte valeur ajoutée. Les objets, appareils, machines, etc. ne peuvent être fabriqués ou fonctionner sans certaines ressources. De même l'évolution vers des technologies plus propres ne peut se réaliser sans les ressources naturelles. En raison de la croissance économique mondiale, la demande pour des ressources naturelles augmente fortement au niveau planétaire. Cette demande exerce une pression considérable sur la disponibilité, le prix et l'accès aux ressources naturelles.

Pour la plate-forme commune (UWE, Beci, VOKA et FEB), la gestion durable des ressources naturelles et des matériaux est indispensable afin d'apporter une réponse à différents défis, tels que la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles et leur impact environnemental. Elle est dès lors convaincue que l'Europe doit travailler sur trois grands axes. Le premier de ces axes est de s'assurer que les économies belge et européenne disposent de ressources naturelles, qu'elles soient primaires (extraites directement de la nature) ou secondaires (déchets pour le recyclage).

Un deuxième aspect essentiel consiste à utiliser plus efficacement les ressources tout au long du cycle de vie et à passer à des modes de production et de consommation plus durables. Une troisième dimension cruciale pour trouver des solutions consiste à créer des circuits fermés.

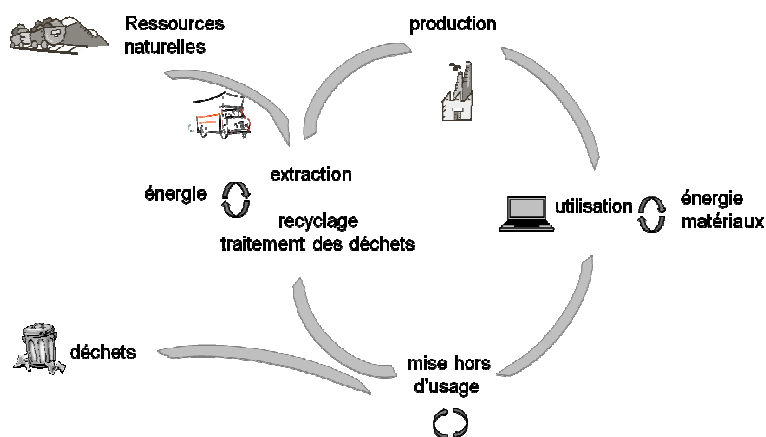
Cette note est rédigée à l'occasion du Conseil informel de l'Environnement, qui est consacré au thème de la "gestion durable des ressources naturelles et des matériaux". M. Thomas Leysen, président de la FEB, est invité à présenter, devant 27 ministres européens de l'Environnement, la position des entreprises belges. ■

1. INTRODUCTION

Les économies européenne et belge sont fortement dépendantes d'une variété de ressources naturelles pour la production de produits finis à forte valeur ajoutée. Des objets, appareils, machines, etc., ne peuvent être fabriqués ou fonctionner sans certaines ressources. De même l'évolution vers des technologies plus propres ne peut se réaliser sans les ressources naturelles. En raison de la croissance économique mondiale, la demande de ressources naturelles augmente fortement à l'échelle planétaire. Cette demande exerce une pression considérable sur la disponibilité, le prix et l'accès aux ressources naturelles.

Pour renforcer la position concurrentielle des entreprises belges et européennes, il faut avant tout se pencher sur les différentes phases du cycle de vie, afin de mieux évoluer vers une gestion plus durable des ressources naturelles et des matériaux. Tant dans la phase de conception que dans celles de la production et de l'utilisation, une attention croissante est accordée à la réduction de l'utilisation de ressources naturelles et de matériaux. En outre, le cycle des matériaux forme de plus en plus souvent une boucle, en fonction de l'offre de matériaux recyclables et de la faisabilité économique et technique du recyclage. Un cycle des matériaux fermé n'est pas toujours possible. Dans certains secteurs, la préférence est accordée aux cycles permettant, après emploi, d'utiliser à nouveau les matériaux pour une autre application à forte valeur ajoutée, bouclant ainsi le circuit. Dans certains cas, la disponibilité de ressources naturelles primaires demeure d'une importance capitale, étant donné que le recyclage seul ne peut répondre à l'entièreté de la demande.

Une politique européenne intégrée de gestion durable des ressources tant primaires (ressources extraites directement de la nature) que secondaires (déchet pour le recyclage) est indispensable.



2. CONTEXTE :

L'importance des ressources naturelles pour l'économie européenne

a. Disponibilité des ressources naturelles

L'économie européenne, qui constitue la pierre angulaire de notre prospérité, est fortement tributaire des ressources naturelles.

1. L'Europe dispose de nombreuses concentrations locales de minéraux (chaux, sable, argile) pouvant contribuer à une économie durable. Cependant, ces ressources ne semblent pas toujours accessibles ou leur extraction n'est pas viable sur le plan économique.
2. Pour différents matériaux (notamment l'acier et les métaux non ferreux), l'Europe ne dispose pas, ou seulement dans une faible mesure, de matières premières sur son territoire et est fortement dépendante de celles d'autres régions, où elles existent encore souvent en fortes concentrations.
3. La disponibilité de biomasse est largement inférieure à la quantité nécessaire tant pour satisfaire aux objectifs européens et belges en matière d'énergies renouvelables que pour être utilisée comme source de matières premières et de produits alimentaires. Une combinaison de disponibilité locale et d'importations est donc essentielle.

La demande de ressources naturelles à l'échelle mondiale augmente fortement. Une part importante de cette forte augmentation est liée à l'évolution démographique mondiale, à la forte croissance économique et à la hausse de la demande de ressources dans les économies émergentes, telles que les pays BRIC. Tout cela ne facilite pas l'accès de l'Europe et de la Belgique aux ressources naturelles.

4. Afin d'assurer leur accès aux ressources, certains pays mettent en œuvre diverses restrictions et taxes à l'exportation. D'autres octroient des subsides afin d'attirer les matériaux à recycler, ce qui biaise la fixation des prix et entraîne des distorsions de marché qui handicapent les entreprises européennes et belges.

Le marché du recyclage subit également une pression croissante.

5. Les entreprises européennes et belges peuvent perdre des matières premières à recycler au profit de régions situées hors de l'UE, parfois au détriment de l'efficacité du recyclage, de la protection de l'environnement et de la santé publique. Souvent, dans les pays non-OCDE, seule une partie minime est recyclée, en raison d'insuffisances en matière de collecte, de technologies et d'installations, entraînant la perte de précieuses fractions résiduelles. En outre, les processus de recyclage utilisés impliquent souvent une protection sensiblement moindre de l'environnement et de la santé qu'en Europe. La mise en œuvre de règles sévères pour le transport au sein de l'UE ainsi que leur application stricte contrastent fortement avec le laxisme relatif dont font

l'objet les exportations hors de l'UE. Cette problématique s'accompagne en général de l'exportation illégale de matériaux à recycler, laquelle devrait représenter un point d'attention critique.

b. Utilisation des ressources naturelles et des matériaux

Les ressources naturelles et les matériaux constituent une base vitale pour de nombreux secteurs, allant des diverses branches industrielles aux technologies vertes.

6. Les ressources naturelles sont déjà utilisées de manière efficace dans les processus de production grâce notamment à l'innovation et au clustering (utilisation de sous-produits dans d'autres processus industriels et/ou optimisation de flux logistiques). L'utilisation d'instruments tels que l'analyse du cycle de vie et l'éco-conception (eco-design) a, elle aussi, déjà permis d'engranger des résultats: utilisation réduite de matériaux, mise en œuvre de ressources renouvelables ou recyclables, réduction de la production de déchets, allongement de la durée de vie des produits, recyclabilité accrue, optimisation de l'utilisation ou encore amélioration des processus de production, et ce, souvent dans les différentes phases du cycle de vie des produits.

c. Fermer les circuits

L'industrie veille en permanence à fermer les circuits sur la base de trois différents axes:

- un axe économique lié à la valeur des ressources à recycler et à l'avantage compétitif qui peut être généré ;
- le volume de ressources naturelles, qui doit être suffisamment important pour rendre le recyclage de manière efficace ;
- les effets positifs du recyclage pour l'environnement et la santé.

7. Le taux de recyclage des matériaux a fortement augmenté au cours de la dernière décennie. L'Europe, et en particulier la Belgique, semble, pour nombre de flux de déchets, être parmi les "*meilleurs élèves en matière de recyclage*". En outre, sur l'ensemble du cycle de vie, les pertes diminuent, alors que les différentes obligations de reprise des produits en fin de vie ont permis un recyclage croissant des matériaux.

8. L'Europe et la Belgique disposent d'une importante connaissance technologique et pratique en ce qui concerne la gestion des matériaux en circuits fermés. Néanmoins, des défis subsistent pour certains flux de matériaux. À cet égard, l'absence de technologies disponibles sur le plan de la séparation, du tri ou du recyclage et les garanties insuffisantes quant à la disponibilité des ressources à recycler constituent encore souvent des obstacles substantiels. Par ailleurs, les déchets utilisés en tant que ressources sont encore perçus de manière trop négative dans certaines applications industrielles ou biens de consommation. De même certains

déchets recyclés font l'objet de limitations réglementaires injustifiées dans le cadre d'un certain nombre d'applications.

9. Par ailleurs, la disponibilité de déchets destinés au recyclage n'est pas toujours suffisante pour répondre à la demande. Souvent en effet, les ressources restent longtemps dans leur application (longue durée de vie des produits), un recyclage complet est impossible sur le plan technique et/ou la plupart des marchés se développent de telle sorte que le recyclage ne peut, à lui seul, satisfaire à la demande, même avec des circuits parfaitement fermés.
10. Souvent, la politique actuelle se focalise de manière excessive sur la fermeture complète des circuits sur base individuelle, c'est-à-dire un recyclage au sein de la même application. Or, le recyclage dans une application différente de l'application initiale n'est pas forcément synonyme de moindre qualité. En ce sens, le "cradle to cradle" ne doit pas être compris de manière trop stricte. En outre, l'encouragement à insérer des matériaux recyclés dans un produit (contenu recyclé) peut déboucher sur une utilisation limitée des déchets dans d'autres applications présentant un bénéfice environnemental plus important et une efficacité plus élevée.

3. DEFIS ET PROPOSITIONS pour une gestion durable des ressources naturelles et des matériaux

La plate-forme commune (UWE, Beci, VOKA et FEB) est convaincue que l'Europe doit s'investir pleinement sur trois axes, à savoir l'amélioration de la disponibilité des ressources naturelles, l'augmentation de l'efficacité des ressources à travers tout le cycle de vie du produit et une meilleure gestion des matériaux en circuits fermés.

a. Améliorer la disponibilité des ressources naturelles

1. L'exploitation socialement responsable des ressources naturelles en Europe ne peut être entravée par des procédures administratives longues et complexes.
 - L'Europe doit veiller à ce que les ressources présentes sur son sol puissent être extraites. Elle peut, à cet effet, **élaborer des lignes directives ou diffuser des best practices**. Les États membres ont la responsabilité de développer un **cadre juridique clair** et univoque permettant la création de nouvelles zones d'extraction, appliquant des procédures de demande d'autorisation simples et évitant toute insécurité juridique.
2. Il est important, en Europe, d'assurer la disponibilité des ressources naturelles, tant primaires que secondaires, et de tenir un inventaire des diverses disponibilités. Les divergences d'interprétation entre États membres

à l'égard des déchets doivent être évitées afin d'éviter toute barrière artificielle.

- La plate-forme commune plaide pour une interprétation correcte et simple de la notion de "**sous-produits**" et du régime de "**fin du déchet**" (**End of Waste (EOW)**), qui stimule le recyclage en Europe combiné à un **contrôle adéquat**. Une analyse approfondie de l'impact de la réglementation EOW sur la disponibilité des ressources naturelles secondaires en Europe est tout aussi importante que l'élimination des distorsions existant entre les États membres.
 - Elle plaide en outre pour **l'étude et l'inventaire** des ressources naturelles primaires et secondaires potentiellement disponibles en Europe. Une première étape en ce sens consiste à améliorer les statistiques et l'information, au niveau européen, concernant les ressources secondaires, avec une attention particulière pour les données concernant les importations et exportations ainsi que l'inventorisation des flux perdus.
 - Afin d'assurer une politique cohérente, une analyse de l'**impact sur la disponibilité** des ressources naturelles en Europe dans le cadre de chaque politique de produit est importante.
3. La demande accrue de biomasse à des fins énergétiques accroît la concurrence au niveau de l'utilisation en tant que ressource naturelle, tant dans le domaine de l'alimentation que dans celui de l'industrie. Pour encourager un fonctionnement efficace du marché :
- le principe de hiérarchie doit être garanti dans l'utilisation de la biomasse.
 - des **normes de qualité harmonisées** doivent être développées pour les produits de la biomasse (carburants, biomasse solide, etc.), au moins au niveau européen ;
 - l'Europe doit **stimuler la R&D relative au développement de la biomasse**.
4. Les mesures protectionnistes engendrent souvent un déséquilibre des coûts néfaste pour la position concurrentielle des entreprises européennes dans le cadre de l'accès aux ressources naturelles tant primaires que secondaires. Raison pour laquelle une stratégie géopolitique européenne solide est indispensable en la matière :
- l'Europe doit **agir avec fermeté à l'encontre de toute mesure faussant le commerce** et plaider pour une interdiction explicite des restrictions et taxes à l'exportation dans la réglementation commerciale internationale (OMC, FTA).

5. Un fonctionnement correct du marché est indispensable à la mise en place de conditions de concurrence équitables en ce qui concerne l'accès aux ressources naturelles primaires et secondaires.
 - L'Europe doit **s'attaquer avec fermeté au problème de l'exportation illégale de déchets** en mettant sur pied un dispositif de contrôle efficace.
 - L'Europe doit plaider au niveau international pour des **normes mondiales** pour que la collecte et les processus de recyclage prennent en compte la protection de l'environnement et de la santé publique, ainsi que la réalisation d'une efficacité de recyclage minimale.

b. Renforcer l'efficacité des ressources tout au long du cycle de vie des produits
6. Les entreprises doivent être soutenues dans le cadre d'une utilisation durable des ressources, tant pour le processus de production que pour les produits, et ce, sur l'ensemble du cycle de vie.
 - L'Europe doit stimuler l'**innovation** en renforçant les efforts de R&D en matière d'éco-conception, de clustering et d'autres nouveaux concepts tels que le leasing, en stimulant et en soutenant les projets de recherche à tous les stades de la chaîne.
 - Afin d'améliorer l'efficacité des processus dans toutes les phases – faire plus avec moins –, l'Europe peut mettre en place des **forums d'échange** et développer des **instruments de soutien** (boîte à outils).

c. Une meilleure gestion des matériaux en circuits fermés
7. Pour que les circuits puissent être fermés, les flux de déchets doivent pouvoir être ramenés au début de la chaîne.
 - Avec les secteurs concernés, il faut établir si une **collecte sélective ou d'autres incitations** à la fermeture des circuits sont opportunes et déterminer comment organiser ces actions de manière efficace en termes de coûts.
 - La première étape consiste, bien entendu, en une collecte efficace des flux de déchets, afin de les rendre à nouveau disponibles pour le recyclage. L'Europe doit convaincre l'utilisateur de l'**importance d'une collecte sélective après l'utilisation**, par le biais de divers **canaux de formation et de communication**.
8. L'utilisation optimale des flux de déchets en tant que ressources doit être stimulée plus avant. Cependant, il convient de toujours prendre en compte la fonctionnalité, la sécurité et les valeurs économiques des processus et produits.

- L'Europe doit s'investir davantage dans l'innovation et **rechercher de nouvelles applications de recyclage** pour certains flux de déchets.
 - L'image positive du recyclage doit également être renforcée, notamment en **informant clairement** les entreprises et les consommateurs quant aux garanties de qualité qu'offrent les produits du recyclage.
 - L'Europe doit veiller à ce que les (autres) **législations ne constituent pas une entrave** au recyclage dans le sens large du terme.
 - L'Europe doit **accorder sa stratégie relative aux matériaux aux autres domaines de politique (énergie, climat, agriculture)** afin d'éviter de poursuivre des objectifs contradictoires et de toujours tendre vers un impact environnemental le plus positif possible, et ce, d'une manière efficace en termes de coûts.
9. Afin de renforcer la disponibilité des ressources naturelles, il est indispensable de **répertorier tous les "flux perdus"** possibles (voir également ci-dessus) et, à partir de là, de rechercher des solutions innovantes de fermeture de ces circuits.
10. Une **politique intégrée en matière d'efficacité des ressources naturelles** est nécessaire.
- Il faut éviter de réduire le recyclage au principe de "contenu recyclé" étant donné que cela peut fausser le marché et conduire à des solutions sous-optimales. Il est important que la politique européenne s'oriente sur la recyclabilité des matériaux et produits, et plus seulement sur le contenu recyclé.

4. CONCLUSION

La plate-forme commune (UWE, Beci, VOKA et FEB) est convaincue que l'industrie constitue une part de la solution aux défis environnementaux et climatiques. Les entreprises belges ont déjà pris de nombreuses initiatives visant à utiliser les ressources de manière plus efficace dans leurs processus et leurs produits.

La gestion durable des ressources naturelles et des matériaux est en effet indispensable pour pouvoir apporter une réponse à divers défis, tels que la dépendance aux ressources naturelles et son impact environnemental.

C'est pourquoi la plate-forme commune souligne l'importance de s'investir pleinement sur trois axes, à savoir l'amélioration de la disponibilité des ressources naturelles, le renforcement de l'efficacité des ressources naturelle et une meilleure fermeture des circuits.

<p>Cette note a été préparée par Birgit Fremault, conseiller au département économique (bf@vbo-feb.be).</p>
